

Amazon et son Kindle 2 sont attaqués en justice

A peine un mois après sa sortie, la seconde version du [Kindle](#), le lecteur de livres électroniques signé Amazon, est déjà attaquée en justice. **La chaîne Discovery Channel estime qu'elle dispose depuis 2007 de droits de propriété** sur une telle technologie.

John S. Hendricks, le fondateur de la chaîne américaine a donc, par la voix de Discovery, intenté une action en justice pour violation de brevets. Selon l'avocat de la compagnie, le **média demanderait qu'Amazon agisse afin d'établir une « juste compensation » pour avoir rompu le brevet.**

De son côté, Amazon s'est refusé à tout commentaire lorsque lui a été communiqué l'arrêt émis par la Cour de justice du Delaware. Discovery motive son propos en **ciblant Amazon** (et non pas d'autres fabricant de lecteurs d'e-book comme [Sony](#)) par le fait que le **Kindle** est devenu un **produit très populaire.**

Le **Kindle 2** est déjà visé par une autre action judiciaire initiée par la Guilde des auteurs depuis le mois de février pour des questions de droits de propriété intellectuelle. Dans cette requête, est visée la **fonction audio qui permet d'entendre à haute voix la lecture des livres.**

Le terminal, vendu 359 dollars reste, comme son prédécesseur, commercialisé uniquement aux Etats-Unis. Raison pour laquelle les actions en justice s'accroissent outre-Atlantique.